

Contrat de location 7058

Baillieur:

I&Q GROUP

Joe White, Rue: Americká 30, Ville: Praha, CP: 10800, SIREN: 55454544, N° de TVA intracommunautaire: 54554, Poland

Preneur

I&Q GROUP, spol. s r.o., Rue: Troilova 12, Ville: Praha 10, CP: 108 00, SIREN: 274 88 268, N° de TVA intracommunautaire: CZ 274 88 268, Czech republic

Le bailleur et le locataire signent ce

contrat de location

I. Le Bailleur est propriétaire et utilisateur autorisé des pages web situées à l'adresse www.mojestranka.cz.

II. Le Bailleur et le Locataire ont expressément convenu que le Bailleur louerait au locataire une partie de la capacité de ses pages web, spécifiées dans le point I du présent contrat et le Locataire accepte du Bailleur la location de ces pages.

III. Le Bailleur placera pour le Locataire sur la partie louée des pages web un lien vers <http://www.world-igttest.iq/#58>.

IV. Le Bailleur et le Locataire ont convenu que le Locataire paierait au Bailleur, au cas où il place sur la surface louée le lien vers <http://www.world-igttest.iq/#58>, au Locataire pour chaque visiteur qui passera par ce lien au projet et atteindra l'URL <http://www.world-igttest.iq/members-area/iq-score/> le montant de 1.3431 PLN.

Si le Bailleur place sur la surface louée le lien <http://www.world-igttest.iq/#58>, par lequel seront enregistrés dans le système du Locataire les intéressés, le Locataire paiera dans ce cas et pour chaque visiteur qui passera par le lien situé sur le web, s'inscrira au projet et atteindra l'URL <http://www.world-igttest.iq/members-area/iq-score/> le montant de 0.4701 PLN.

Le montant total sera payé chaque fois par le Locataire dans la semaine suivant le jour où le Bailleur a cliqué sur la touche « Demander le paiement », située dans l'interface utilisateur sur URL <http://www.world-igttest.iq/dealer-area/outpayments/> après l'enregistrement.

Le Bailleur peut cliquer sur le renvoi mentionné chaque fois que son montant économisé est au minimum 150 PLN.

Chaque montant sera réglé en utilisant le symbole variable 7058.

V. Ce contrat se conforme aux dispositions du Code civil traitant du Contrat de location, de manière adéquate et conformément à la disposition du § 853 du Code civil.

VI. Ce Contrat de location est conclu pour une durée indéterminée avec la possibilité pour les deux parties contractantes de le résilier immédiatement sous forme écrite. La résiliation peut être envoyée pour toute raison et même sans raison. Le contrat expire le jour de réception de la résiliation écrite par la seconde partie contractante.

VII. Le Bailleur prend en compte le fait que le Locataire gèrera dans sa comptabilité tous les paiements effectués en liaison avec ce Contrat de location et avec la relation de location créée selon ce contrat. Il est également conscient du fait d'être obligé de payer à l'Etat les impôts.

VIII. Les parties contractantes ont expressément convenu que les relations juridiques basées sur ce contrat suivent la jurisprudence tchèque et notamment les dispositions du Code civil sur les termes du Contrat de location. Dans le cas d'un différend, les parties ont convenu que ce différend serait discuté devant le tribunal arbitraire de la Chambre de commerce de la République tchèque et selon le règlement intérieur de ce tribunal arbitraire. Prague sera le lieu de la procédure arbitraire et la langue tchèque sera la langue de cette procédure arbitraire.

IX. Ce contrat est rédigé en deux exemplaires en langue française.

Les parties contractantes ont convenu que ce contrat pourrait être modifié ou complété et résilié seulement sous forme écrite. Quant à la forme du contrat, les parties contractantes ont convenu que la forme écrite serait conservée même dans le cas où l'offre de signature du contrat, la demande de sa modification ou son annulation sont faites sous forme d'une lettre signée par la personne qui propose cette modification et reçues sous forme d'une lettre de la partie destinataire d'une telle proposition. Les parties contractantes ont convenu que sans la signature du contrat, le Locataire ne serait pas obligé de régler au Bailleur les frais de location ni d'autres frais. La même stipulation est valable pour les modifications, ajouts, annulation du contrat ou sa résiliation. Ce contrat entre en vigueur et prend effet le jour de sa signature.

A _____ le _____



Baillieur: _____

Preneur: _____